



# Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)

## Travail des agents de sécurité:



**aidez-nous,  
aidez-vous!**

(pages 2 et 3)

## Le syndicat, c'est l'affaire de tous!

(pages 6, 7, 10, 11 et 12)



## Lettre de votre Présidente d'élections (UG)

(pages 8 et 9)



## Le mot du président - unité Sécurité

### Aidez-nous, aidez-vous

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé de belles Fêtes et bien sûr une très belle nouvelle année!

J'aimerais aborder un sujet très important pour le secteur de la sécurité: celui des cadres et des employés d'autres secteurs faisant **notre travail**. Je m'explique: pour certaines interventions, ça prend la présence d'un **agent** sur place, ce qui est indiqué dans nos procédures. Malheureusement et souvent, cela n'est pas appliqué. Je ne vous blâme pas d'avoir fait votre devoir, mais sachez que vous devez nous appeler au **4575** (le contrôle - sécurité) ou en cas d'urgence au nouveau numéro qu'est le **11**. Cela est toujours obligatoire, surtout dans les situations suivantes :

- Un **objet trouvé** (surtout de valeur)
- Une situation **médicale** (même non urgente)
- Le transport de **valeurs**
- Une personne à **escorter**
- Un **vol** (de coupon, de crédit, de sacoche, etc.)
- Une **altercation** verbale ou physique
- Un **incendie**

Il y a beaucoup d'autres exemples et si vous avez un doute... **APPELEZ!**

Dans les dernières années, plus de 28 griefs ont été déposés. Et malgré les notes de service faites par l'employeur, les messages sporadiques sur le canal Casino, les messages passés aux réunions du COGE ou du ROQ... on ne voit pas d'amélioration! Ça peut arriver de faire une erreur ou de simplement oublier de nous appeler... mais quand on voit des cadres ou des employés qui persistent à répéter ces gestes, ça dépasse l'entendement!

## Le mot du président - unité Sécurité (suite)

Donc, la prochaine fois, quand vous ferez face à une telle situation... **appelez-nous** pour que nous puissions vous aider - et par le fait même, conserver nos emplois.

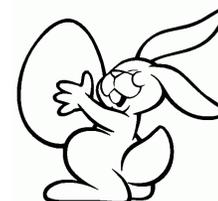
.....

Dans un autre ordre d'idées, et cette fois-ci je m'adresse à tous les **agents de sécurité**, n'oubliez pas que vous êtes convoqués à notre **assemblée générale annuelle** qui aura lieu:

les **15 et 16 mars** 2016

à **7h30** et à **19h30**

au **Via Fortuna**



[www.eggart.com](http://www.eggart.com)

L'ordre du jour sera affiché dans les délais habituels.

**Riccardo Scopelleti**

Président - Unité Sécurité



## Le mot du président - unité Resto

Bonjour à vous tous.

Je voudrais commencer par un point sur nos **assemblées générales**. Nous ne savons plus vers quel saint nous tourner ou quoi faire pour vous attirer à nos assemblées. Nous avons essayé plusieurs différentes façons de faire et aucune n'a vraiment fonctionné. Peu importe l'ordre du jour, qu'il soit majeur ou pas, ou encore la journée à laquelle nous les faisons ou même la durée des rencontres, nos assemblées sont souvent vides. Même si nous les faisons dans le casino à la salle Via Fortuna, nous avons souvent de la difficulté à vous y faire assister. Nous allons devoir analyser sérieusement d'autres façons de faire pour le bon fonctionnement du syndicat et en même temps vous tenir informés des changements s'il y a lieu .

Sur un autre sujet tout aussi important, nous venons d'ouvrir un nouveau site web à l'adresse suivante: **seescq.com**. Pour consulter l'entièreté de ce site, vous devez vous inscrire en demandant une autorisation pour accéder à la partie de l'unité Resto (nous serons en mesure d'évaluer cette option, de voir si elle est efficace). Cela permettra en même temps d'obtenir votre adresse courriel pour communiquer par la suite avec vous. Une fois votre autorisation obtenue, vous aurez accès à toutes nos annonces ainsi qu'à notre convention collective, nos lettres d'entente et nos listes d'ancienneté.

Autre sujet: l'article **10.8**. Dorénavant, lors d'un affichage d'un poste en 10.8, la personne la plus ancienne l'obtiendra automatiquement. Vous ne recevrez plus d'appel à savoir si vous l'acceptez ou non. Si vous appliquez sur plus d'un poste offert en 10.8, vous devrez inscrire sur la feuille le numéro «1» pour le poste qui vous intéresse le plus et le numéro «2» pour le suivant, etc. Cette façon de faire permettra de procéder plus rapidement et ainsi permettre parfois aux employés d'accéder plus rapidement aux postes obtenus. C'était d'ailleurs une demande faite par nos membres.

## Le mot du président - unité Resto (suite)

Pour le **double emploi**, celui-ci a été accepté mais avec des changements. Par exemple, la disponibilité des employés à temps partiel qui feront du double emploi sera la même que celle des employés TPHV et occasionnels. Cette lettre entrera en fonction vers le 7 mars pour encore environ 11 mois. En raison du grand changement que cela comporte et pour nous assurer de ne rien oublier, nous allons encore l'intégrer en projet pilote, ce qui nous permettra de faire un autre essai.

Pour le **casse-croûte**, je suis toujours sans nouvelle des changements qui pourraient avoir lieu. Nous attendons que l'employeur nous confirme le tout.

Pour ce qui est de l'**Atelier Robuchon**, nous savons qu'il ouvrira ses portes à la fin de septembre. Par contre, l'employeur sera prêt à nous rencontrer vers le mois d'avril pour commencer les discussions. Comme vous tous, nous voulons connaître le fonctionnement de cette cuisine et de cette salle à manger, le nombre d'employés impliqués et quelle seront les exigences de ces nouveaux emplois.

Enfin, comme mentionné dans mon dernier article, plusieurs gros dossiers arrivent en avril. Cela nécessitera sûrement des consultations avec vous... d'où l'importance de nos prochaines assemblées générales.

Obrigado (merci) à vous tous. Et suivez-nous sur notre nouveau site dès avril car il y aura beaucoup d'infos et de discussions.

**Jose Oliveira**

Président - Unité Resto



## Le mot du président - unité générale

En premier lieu, j'aimerais féliciter tous les membres élus au sein du comité exécutif ainsi que tous les délégués élus au conseil.

Pour ma part, j'aimerais faire le point sur mon élection à la présidence pour un deuxième mandat.

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous ceux qui se sont déplacés pour exercer leur droit de vote. Personnellement, je suis habitué de vivre ce stress depuis 10 ans, puisque sur 6 élections j'ai été élu une seule fois par acclamation. Comme je ne suis pas très politicien, je trouve toujours difficile cette période, car pour moi ce n'est pas naturel de solliciter l'appui des gens en leur disant «Faites-moi confiance, je suis le meilleur». J'ai toujours l'impression de déranger le monde et c'est pour cela que j'ai toujours utilisé l'humour en leur disant «C'est le temps de me mettre dehors!» à chaque élection... et cette fois-ci je ne l'ai pas utilisé et vous avez failli le faire lol! C'est contradictoire, j'en conviens, mais c'est ma façon à moi de me protéger.

Pour ceux qui ne connaissent pas eh bien je suis plutôt de nature à me remettre en question et à me demander à chaque dossier si je prends la bonne décision. Avec l'expérience et ma personnalité incluant mes défauts et mes qualités, j'ai fini par comprendre que mes doutes et mes insécurités font de moi non un président, un vice-président, un trésorier, un délégué, mais plutôt un être humain qui essaie comme tout le monde de faire de son mieux. Depuis que je suis élu sur le comité exécutif, ma façon de travailler, de prendre des décisions, d'analyser les choses ou de négocier quelque chose, c'est de le faire avec ma vision d'employé. Comme tous les autres, je suis un employé - élu démocratiquement depuis 16 ans environ pour faire avancer la cause syndicale et travailler à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des employés de tous les quarts d'emploi et de tous les statuts, que ce soit à temps complet, à temps partiel ou tphv... ce qui rassemble environ 840 employés.

## Le mot du président - unité générale (suite)

Mais cette année, j'ai été déçu de voir que certaines personnes ont essayé à travers les réseaux sociaux de salir ou de créer une mauvaise impression. Certains propos étaient à la limite de la diffamation. Pour ma part, je ne suis pas du genre à salir les gens pour mon petit bien personnel et ce genre de commentaires et de comportements apporte plutôt la division et le chaos. Une fois cela dit, j'ai bien entendu certains membres et je vais continuer d'essayer d'améliorer des choses de mon côté pour les deux prochaines années. Mais comme je l'ai toujours dit, le syndicat ce n'est pas l'exécutif ni le conseil: c'est tous les membres.

En terminant, nous aurons à négocier un nouveau contrat de travail et nous aurons à vous consulter dans les prochains mois, alors c'est un rendez-vous lancé à vous tous. Et je pense qu'une convention bien négociée passe par des employés bien mobilisés. Alors comme président, mais surtout comme employé du casino, je vais avec l'exécutif et le conseil continuer le travail. Et je termine en disant que le plus important, c'est de rester unis et solidaires tous ensemble pour continuer d'améliorer nos conditions de travail.

Le syndicat c'est l'affaire de tous et non d'une seule personne!

**Stéphane Larouche**

Président - Unité générale



## Lettre de votre Présidente d'élections - unité générale

Bonjour,

Maintenant que les élections générales 2016 (pour l'unité générale) sont terminées, j'aimerais m'adresser à vous pour clarifier certains faits.

Je me nomme Sylvie Bélec et je travaille au Casino depuis 20 ans. J'ai occupé des postes au Keno comme coursière puis préposée et par la suite, je suis devenue préposée aux machines à sous. J'ai participé depuis plusieurs années comme scrutatrice aux élections générales aux côtés de notre ancien Président des élections, Louis Plante. L'automne dernier, Louis est parti à la retraite et je me suis proposée pour prendre la relève. Étant donné que j'étais la seule à poser ma candidature pour occuper ce poste, je l'ai obtenu par acclamation. En tant que Présidente, je devais, entre autres, choisir les journées de scrutin. J'ai choisi : dimanche le 31 janvier, mardi le 2 février et jeudi le 4 février. C'est la première fois que nous pouvons voter sur 3 jours et aussi la fin de semaine. Auparavant, il n'y avait que deux journées de scrutin au milieu d'une semaine.

Pour la première fois, deux candidats ont obtenu exactement le même nombre de votes. Je sais que cela peut paraître incroyable mais c'est malheureusement vrai. Selon les STATUTS ET RÈGLEMENTS, la Présidente peut utiliser son vote pour déterminer le gagnant s'il y a égalité. Je ne l'ai pas fait car je trouvais que c'était une trop grande responsabilité sur mes épaules. Toujours selon les STATUTS ET RÈGLEMENTS, la Présidente peut aussi demander un deuxième tour de scrutin par le moyen qu'elle juge approprié dans les cinq (5) jours suivant le dépouillement du scrutin. J'aurais pu, par exemple, décider que le deuxième tour se fasse en assemblée spéciale mardi le 9 février. En passant, nos collègues des unités Resto et Sécurité font toutes leurs élections en assemblée, comme dans la très grande majorité des syndicats. Ils n'ont pas accès à un bureau de vote au Casino comme nous à l'unité générale. Donc, pour le deuxième tour de scrutin, j'ai demandé deux jours de vote au Casino le 9 et 10 février. Ces mêmes journées ont été d'une durée de 12 heures. Nous avons été 3 employés à y travailler. Lors du premier tour de scrutin, sur 3 jours, nous avons eu 405 votes et pour le deuxième tour, sur 2 jours, 350 votes.

## Lettre de votre Présidente d'élections - unité générale (suite)

Au Casino de Montréal, c'est la première fois que des candidats aux élections se servent autant des médias sociaux pour faire leur campagne électorale. J'avoue que je ne m'étais pas préparée à cela. Selon moi, certains candidats en ont même un peu trop abusé, et nous avons assisté à une certaine forme de dérapage sur Facebook. Quelques personnes m'ont même reproché le choix des journées de scrutins pour le deuxième tour. Eh oui, ils m'ont accusée de faire exprès de choisir des journées la semaine dans le but de pénaliser les employés qui travaillent la fin de semaine. Selon eux, c'était comme si je leur enlevais leur droit de voter... Devant toute cette tempête de commentaires irrespectueux sur Facebook, j'ai demandé du renfort pour le deuxième tour de scrutin. C'est pour cela que Louis Plante est sorti temporairement de sa retraite pour venir m'assister en tant que scrutateur et conseiller. Manon Lapointe, qui est agente de sécurité, s'est également jointe à nous pour travailler comme scrutatrice pendant sa semaine de vacances. Je tiens à remercier ces deux personnes qui ont accepté à la dernière minute de venir m'aider et même de me calmer à l'occasion car je l'avoue, j'étais un peu sur les nerfs. Merci également aux trois scrutatrices qui ont travaillé avec moi lors du premier tour de scrutin : Danielle Lévesque, Michèle Lefebvre et Claudine Corbeil. Elles ont accompli la tâche avec professionnalisme.

Je ne sais pas si c'est encore moi qui occuperai le poste de Présidente des élections dans deux ans. Mais, je tiens à vous dire que j'ai pris mon rôle très au sérieux et que cette expérience a été très intense pour moi. Je déplore le comportement de certaines personnes qui se sont permis de faire des commentaires inappropriés sur Facebook durant cette campagne. Je souhaite que nous puissions tourner cette page de notre histoire syndicale collective avec sagesse. Maintenant, il est temps de se montrer solidaire envers les membres de notre exécutif qui iront bientôt négocier notre prochaine convention collective.

Merci à vous,

**Sylvie Bélec**

Présidente des élections - Unité générale

## Le syndicat, c'est toi

Bonjour, bonsoir et bonne nuit,

Je suis une employée syndiquée CSN du casino de Montréal, plus précisément de l'unité générale, depuis 1995. Je travaille comme préposée à l'accueil (du service à la clientèle) depuis quelques années et j'étais caissière depuis l'ouverture du casino en 1993. J'occupe le poste de trésorière au comité exécutif du Syndicat des employées et employés de la Société des Casinos du Québec (SEESCQ), unité générale, CSN. Je suis aussi membre du comité administratif (CA) du régime de retraite des employés de la Société des Casinos du Québec, notre régime à prestation déterminée. J'aimerais partager mes sentiments face aux dernières élections syndicales et sur la vie participative de chaque membre de notre syndicat.

Nous sortons d'une campagne électorale où certains candidats ont eu des discours qui frisaient la diffamation, basés sur des affirmations non fondées et mensongères. Il y a aussi des histoires ou des allégations troublantes, souvent déstabilisantes, et même incohérentes qui circulent. **Est-ce de l'ignorance ou de la mauvaise foi?** Certains prétendent que le syndicat ne fait jamais rien et d'autres prétendent que le syndicat ne fait que défendre les incompetents et les fainéants. Il arrive même que les deux positions soient proclamées par la même personne! D'autres ont l'audace de déclarer qu'il y a des malversations ou des magouilles au sein des élus syndicaux et ce, sans preuve à l'appui... Je trouve malheureux le fait que souvent celui qui critique haut et fort sur le bord du comptoir parle à travers son chapeau. Il y a lieu de se poser quelques questions, comme: c'est quoi un syndicat de travailleurs, comment ça marche et, surtout, comment le mien fonctionne ?

Le président du syndicat n'est pas le syndicat, l'équipe du comité exécutif non plus, ni les délégués du conseil syndical. Le syndicat, c'est l'ensemble des membres, le syndicat c'est TOI! Le conseil syndical, en plus d'être les yeux et les oreilles du syndicat, s'assure que l'exécutif fait ce qu'il doit faire. Le comité exécutif exécute ce qui lui est transmis et imposé par les membres en assemblée générale. Que ce soit la convention collective ou le budget. La convention collective est le contrat de travail qui couvre les conditions de travail et de vie de tous les travailleurs (incluant les élus) d'un

## Le syndicat, c'est toi (suite)

syndicat, et l'exécutif en est le chien de garde et s'assure que l'employeur la respecte. Dans un syndicat, chacun a un rôle important, et la participation est primordiale. Le rôle des membres est de participer aux assemblées, car elle est souveraine et décisionnelle. C'est là que doivent se prendre les décisions, en plus de définir les mandats des élus.

Nous avons des statuts et règlements qui contrôlent certaines de nos actions collectives, comme avoir un nombre minimal de participants en assemblée générale, pour adopter des propositions qui affectent l'ensemble des membres du syndicat (c'est le quorum, 5 % des membres) Comme nous devons faire des assemblées en rencontres multiples, seule la première est habilitée à faire des amendements, qui seront appelés au vote lors des autres. Il est possible de transmettre par procuration des propositions et des amendements aussi recevables à la première séance d'assemblée.

Il est important de savoir que les membres du syndicat ont l'**obligation** de valider le bilan de l'année d'avant et de prévoir un budget pour l'année en cours en assemblée générale, dite annuelle. Le budget inclut la politique des remboursements pour les militants syndicaux, dont l'allocation pour vêtements. La personne responsable de la trésorerie a le devoir entre autres de préparer et de présenter les états financiers, qui doivent avoir été vérifiés par le comité de surveillance (3 personnes élues). Ce dernier confirme que les rapports remis aux membres en assemblée générale sont conformes. Toutes les étapes en assemblée ouvrent une période de questions et appellent le vote pour adoption ou rejet, s'il y lieu. Les états financiers et la planification budgétaire sont disponibles en tout temps au local syndical après leur adoption en assemblée générale (c'est-à-dire qu'ils sont approuvés par les membres). Les statuts et règlements sont disponibles au local et accessibles sur le site web du syndicat. La convention collective est remise en version papier par l'employeur au service de santé et accessible sur notre site web de même que sur Atlas. Les lettres d'ententes sont disponibles au local et presque toutes accessibles (les lettres pour les dossiers personnels ne le sont évidemment pas) sur le site web du syndicat. Puisqu'elles sont déposées au ministère du travail, les lettres d'ententes sont aussi accessibles en tout temps sur le site du gouvernement («Corail»), donc publiques.

## Le syndicat, c'est toi (suite)

Je m'adresse à toi en tant que collègue syndiqué. Si tu veux changer des choses, tu peux d'abord participer activement au sein de ton syndicat en allant en assemblée générale, ne serait-ce qu'une fois par année, à l'assemblée générale annuelle. C'est le lieu privilégié où les questions ont des réponses et où il est possible de faire des changements collectivement responsables. Le syndicat c'est TOI! Donc si tu veux comprendre et faire la différence dans ton syndicat, il faut t'impliquer. En venant en assemblée générale, tu feras partie des décisions syndicales et tu pourras alors vivre pleinement ton syndicat. Tu pourras voir comment ça se passe de tes propres yeux, entendre les informations de tes propres oreilles et avoir ton propre jugement sur la valeur des élus de ton syndicat. Par contre, si tu ne peux pas être présent aux assemblées, consulte ton délégué ou viens voir ton comité exécutif. Tu peux joindre tous les membres de ton comité exécutif par téléphone, par courriel ou au local syndical. On peut même prendre un rendez-vous!

J'aimerais terminer en précisant que tu es syndiqué dès que tu travailles dans un emploi inclus dans notre convention, car c'est conditionnel à ton embauche. Tu paies alors une cotisation syndicale. Pour avoir le droit de vote en assemblée, tu n'as qu'à signer ta carte d'adhésion.

J'ai hâte de te voir à la prochaine assemblée annuelle.

Bienvenue à tous!

Le syndicat c'est toi!

Syndicalement vôtre,

**Diane Chatelain**

Trésorière



## Bonjour à tous!

Bonjour chers membres.

Mon nom est Dominic Jorjos et je suis le nouveau vice-président aux griefs au sein de l'Unité générale de votre syndicat.

Caissier à l'emploi du Casino de Montréal depuis mars 2003, j'ai été sensibilisé à la cause syndicale à travers des cours en relations de travail que j'ai suivis à l'intérieur d'un programme en ressources humaines aux HEC Montréal.

Je crois que le syndicalisme a encore sa place dans notre société, même si sa pertinence est constamment remise en question. Les travailleurs de tous les domaines subissent des reculs de leurs conditions depuis plusieurs années, entre autres à cause des plans d'austérité, mais aussi de la progression de la doctrine néo-libérale au niveau planétaire. Une hausse de l'inflation est prévue suite à la chute du dollar canadien, ce qui aura un impact direct sur notre niveau de vie. Il est donc primordial de nous battre non seulement pour maintenir nos acquis, mais aussi pour rattraper le retard accumulé au cours des dernières années.

La défense des intérêts des membres est ma seule et unique priorité et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous représenter adéquatement. Je suis conscient que le rôle du VP aux griefs est crucial pour le respect de vos droits et que ma tâche sera considérable, mais je suis prêt à relever le défi et je me mets à votre disposition. Ne vous gênez donc pas pour me contacter afin de me faire part de vos doléances.

Merci à l'avance de votre soutien et de votre confiance,

**Dominic Jorjos**

VP aux griefs - Unité générale

Local syndical : 514-395-2299



## Pour la retraite, on doit se préparer...

Bonjour à tous!

Je prévois comme plusieurs d'entre vous être une future retraitée de la Société des Casinos du Québec. Je suis née après 1958, j'ai fait le rachat de mes années de services jusqu'à décembre 2009 et je contribue dans le nouveau régime depuis 2010. Je dois prévoir de l'argent supplémentaire de 65 à 67 ans, à cause du régime de retraite fédéral. Je consulte régulièrement le site [www.avantagesscq.com](http://www.avantagesscq.com) dans l'onglet Régime de retraite; le mot de passe est **retraite**. Le site est très bien fait et est une source d'informations générales sur notre régime. Il contient des liens utiles (pour la préparation à la retraite). L'infocentre contient les documents présentés aux assemblées annuelles et bien plus. On peut y faire des estimations de prestation à la retraite selon des scénarios choisis dans la zone personnelle. Il faut suivre les instructions pour se créer un mot de passe personnel.

Il est important de comprendre que tous et chacun avons des réalités différentes et qu'il n'y a pas de réponse universelle concernant la retraite. Il faut faire une analyse individuelle basée sur plusieurs éléments comme par exemple : avons-nous des REER personnels ou collectifs, des fonds de travailleurs, un ou des régimes de retraites, des dettes, un conjoint, des enfants, et à quel âge seront accessibles les régimes publics comme le RRQ et la pension de vieillesse et combien vont-ils valoir? Les deux questions suivantes sont indissociables: de combien aurons-nous besoin? Et combien pouvons-nous avoir? Et plus tôt on se prépare, plus facile il sera de faire concorder ces deux réalités.



## Pour la retraite, on doit se préparer... (suite)

Le syndicat veut aider les travailleurs en :

- Offrant les services de Line Fortin au carrefour de l'information, comme conseillère en finances personnelles. Nous avons une entente de service avec la Caisse d'économie Le Chainon Honoré-Mercier. Il peut être pertinent pour certains de prendre le temps de consulter un conseiller pour préparer adéquatement sa retraite. Voici son courriel: [lyne.c.fortin@desjardins.com](mailto:lyne.c.fortin@desjardins.com)

- Offrant la possibilité d'acquérir des actions de FONDATION-CSN en tout temps. Le fond de travailleurs REER Fondation - CSN peut être un moyen intéressant d'économiser pour la retraite, grâce aux avantages fiscaux retenus à la source. Visitez le site suivant: [www.fondation.com](http://www.fondation.com)

L'employeur offre aussi un programme de formation intéressant. Consultez les disponibilités sur [www.avantagesscq.com](http://www.avantagesscq.com).

Voici deux autres sources d'informations pour les régimes de retraite publiques :

RRQ (60 ans et plus) [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

PV (65 ans à 67 ans) [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)

**Diane Chatelain**

Trésorière SEESCQ et représentante de Fondation

## Fondation

*plus* qu'un  
**REER**

DONNER  
DU SENS  
À L'ARGENT

LE REER FONDACTION :  
AVANTAGEUX ET SOCIALEMENT  
RESPONSABLE !

Préparez votre retraite et soutenez  
les entreprises québécoises.

Profitez des crédits d'impôt de 30 %\*, en plus de la  
déduction REER, avec Fondation. De plus, vous soutenez  
le développement durable du Québec. Épargnez  
facilement tout en donnant du sens à votre argent.

Contactez-nous:  
Diane Chatelain  
514-395-2299

\* Au 1<sup>er</sup> juin 2015, selon les règles fiscales applicables. Crédits d'impôt sujets à changement.

[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

**FONDACTION**  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

Il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent; le passé n'est pas indicatif du futur. Ces titres sont placés au moyen d'un prospectus contenant de l'information détaillée importante à leur sujet, notamment sur les frais. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus sur [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com).



## Divers

# seescq.com

Depuis janvier nous avons un nouveau site web!

Vous y trouverez diverses choses reliées à notre syndicat, telles que:

annonces importantes, activités à venir, conventions collectives, lettres d'entente, personnes-ressources à contacter, etc.

Sans compter l'intégralité de nos éditions du Pamphlétaire.

Alors bonne lecture!

## Unité générale

Veillez prendre note que les 2 semaines de **relâche** de **cette année** seront celles du **22** et du **29 février**.

Pour **2017**, les 2 semaines de **relâche** seront celles du **27 février** et du **6 mars**.

Notez également que la semaine du **28 mars 2016** sera prise à même la **banque de vacances** de **cette année** (2015-2016).

## Kiosque du 2 février

Dans le cadre de la Semaine de prévention du suicide et de la Journée nationale de l'entraide, le 2 février dernier, notre réseau d'entraide CSN a tenu des activités de sensibilisation au Carrefour des communications. Le tout s'est fait en collaboration de l'employeur avec son représentant du PAE et de notre charmante infirmière Annie Godin. Un nouveau collaborateur s'est greffé à l'équipe, soit Emanuel Pereira, préposé aux machines à sous et nouveau délégué. Bienvenue parmi nous!



Sur cette photo: **Alain Ouimet**, 1er vice-président, Conseil central du Montréal métropolitain; **Julie Bélanger**, responsable régionale du développement des réseaux d'entraide (CCMM); **Isabel Labbé**; **Emanuel Pereira**.

La **26<sup>e</sup> Semaine nationale de prévention du suicide** a été soulignée par des milliers de citoyens et d'organisations québécoises du 31 janvier au 6 février 2016.

Nous, au casino de Montréal, comme à chaque année, c'est le **2 février** que ça s'est fait encore une fois!

Vous avez été nombreux à venir nous voir, et nous faire part de vos expériences personnelles et familiales... Merci de votre générosité dans vos partages.

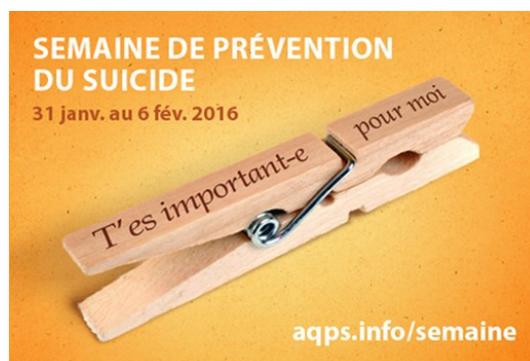
## Kiosque du 2 février (suite)

« *Le suicide est une solution définitive à un problème provisoire* », écrivait Bruno Bettelheim.

Nous avons comme à chaque année distribué des épingles «T'es important pour moi». Ce fut un beau succès de voir les employés qui revenaient en chercher avant de quitter le travail pour les partager avec leurs proches.

L'Association québécoise de prévention du suicide est l'instigatrice de cette Semaine au cas où vous ne le saviez pas.

Ensemble, on peut prévenir le suicide!



### Un réseau d'entraide dans mon syndicat

L'histoire des réseaux d'entraide débute en 1980. Les syndicats décident à cette époque-là de s'impliquer pour venir en aide aux alcooliques et autres toxicomanes dans leur milieu de travail. Avec le temps, des réseaux sociaux d'entraide se créent.

Ces militants ne sont pas des thérapeutes. Ils ne se substituent pas aux ressources existantes, ni à leur syndicat. Ce sont des personnes ayant reçu une formation pour être à l'écoute des autres et les aider à s'orienter vers les services existants. Elles peuvent ainsi participer à dénouer des situations délicates de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie dans leur milieu de travail. Il existe de plus un lien entre ces réseaux d'entraide et les avancées obtenues dans les conventions collectives pour la mise sur pied de programmes d'aide aux employés.

Voici les coordonnées :

Réseau d'entraide des employés et employées du casino de Montréal : 514-302-2036

PAE (Programme d'aide aux employés) : 1-855-268-9373

### Isabel Labbé

Vice-présidente à la santé-sécurité et à l'environnement et membre du Réseau d'entraide

## Journée internationale des femmes

Mes chers et chères collègues,

Vous n'êtes pas sans le savoir, la Journée internationale des femmes approche à grands pas. Le 8 mars prochain, comme à chaque année, se tiendra un kiosque dédié à cette journée au rez-de-chaussée à côté de la terrasse des employés. En plus de renseigner les gens sur cet événement, une levée de fonds y est organisée annuellement afin de recueillir de l'argent pour l'organisme à but non lucratif *La Rue des Femmes*.

Cela fait maintenant des années que notre vice-présidente à la condition féminine, Carmelina Santoro, aide cet organisme, que ce soit en amassant des fonds ou des objets et denrées pour les femmes dans le besoin. En effet, *La Rue des Femmes* vient en aide aux femmes en état d'itinérance et en grande difficulté, généralement sans abri, qui font appel en leurs services de guérison, d'hébergement, de dons de vêtements et articles divers, de réadaptation et suivi psychosocial.

Donc, nous nous y prenons à l'avance cette fois-ci, car maintes fois beaucoup de gens n'étaient pas au courant de notre présence au rez-de-chaussée. Prévoyez un peu de monnaie mardi le 8 mars prochain ! Nous aurons encore les fameuses «pins» de la Journée internationale des femmes en vente, les superbes pantoufles tricotées par quelqu'un bien de chez nous, et attention aux becs sucrés ! L'essai de cupcakes de l'année précédente étant un succès, nous les aurons encore cette année, en plus grande quantité. Vous aurez l'option de les manger sur place ou même d'en apporter à la maison, comme bon vous semblera.

Mesdames, vous aurez l'opportunité de remplir un billet de tirage gratuitement afin de courir la chance de gagner un de nos nombreux paniers-cadeaux et coupons-rabais, entre autres.

Alors venez en grand nombre participer à cette bonne cause mardi le 8 mars prochain ! Bonne Journée internationale des femmes !

**Sophie Deschênes**

Préposée aux MAS



## Journée internationale des femmes

Que le message de toutes les femmes du Québec soit entendu et les appelle à se lever pour exiger haut et fort :

- le maintien et l'accès à des programmes et services publics gratuits et de qualité;
- l'accessibilité et le développement du réseau des services de garde;
- le financement des programmes et du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, dont des mesures spécifiques facilitant la participation des femmes au travail;
- l'adoption de mesures pour équilibrer toutes les facettes de la vie familiale, du travail et des études;
- la mise en place de mesures concrètes pour contrer l'appauvrissement de nombreuses familles et l'élargissement de l'écart entre les plus pauvres et les plus riches de notre société.

Au Québec, les femmes ont lutté pour faire reconnaître leurs droits, pour sortir du rôle traditionnel dans lequel elles ont été longtemps emprisonnées, pour faire reconnaître la valeur de leur travail et leur contribution à la société. Les mesures d'austérité adoptées par le gouvernement Couillard mettent en péril les conditions de vie et de travail des femmes, car elles remettent en question la place et le rôle des femmes dans notre société. Encore aujourd'hui, ce sont toujours elles qui sont appelées à compenser ou à pallier les coupes dans les programmes et les services publics, pensons :

- au soutien des personnes (enfants en difficulté pour la réalisation des devoirs scolaires, aux soins à un proche malade, au maintien à domicile d'une personne âgée, au soutien à un enfant déficient, etc.);
- à la difficulté d'équilibrer le budget familial devant la hausse de la tarification des services de garde, à l'augmentation des coûts d'électricité, le paiement des frais accessoires dans les services de santé et de services sociaux;
- à la détérioration des conditions de travail au nom d'une réorganisation du travail pour en faire plus avec moins de personnel, moins de matériel, etc.

### *L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte*

Il faut poursuivre notre sensibilisation, notre mobilisation, notre résistance pour y arriver, pour préserver nos choix de société au Québec où l'État puisse maintenir les programmes sociaux accessibles et universels.

C'est un appel à la solidarité, à se serrer les coudes, entre les femmes et en alliance avec les hommes.

**IL FAUT SE FAIRE ENTENDRE!  
C'EST UN APPEL URGENT!**

## Journée internationale des femmes

JOURNÉE  
INTERNATIONALE  
DES FEMMES

8 MARS 2016

Appel à toutes  
pour se faire  
ENTENDRE!



## Une triste nouvelle

Nous avons appris le décès de notre collègue **Guy Doyon** - décédé un peu avant midi mardi le 19 janvier. À l'emploi du Casino depuis 1993 (dans le département de l'entretien ménager – travaux lourds), Guy a su laisser sa marque parmi nous, entre autres en raison de son militantisme syndical et de son implication envers ses collègues. Et par-dessus tout, nous perdons une personne intègre et passionnée. Sa bonne humeur manquera à plus d'un, c'est certain...

Nous souhaitons nos condoléances à sa famille, à ses amis ainsi qu'à ses collègues qui l'ont côtoyé durant tout ce temps, en particulier les gens de l'entretien ménager.



**Bon, un peu de défi cette fois-ci! C'est le même principe qu'un sudoku régulier, à la différence que vous devez inscrire 9 chiffres et 7 lettres dans chaque carré et sur chaque ligne. Bon jeu!**

	4		C				9				F	6	B		5
		2	B	D	5			6			7	A			
		1		C		F				B					G
	A	5	9	B			2		D	4	E		3		
	6	7		8	D				B			5		A	
	9	G		5	3	2		7					D		
					A			2		8	E		F	9	
	1		8		C		F		E				G		
		4				3		C		7		G		8	
5	2		1	7		B			6						
		F					8		1	3	D		9	B	
	8		A			D				F	2		7	3	
		A		1	E	6		G			B	3	8	4	
E					F				7		C		6		
			D	2			C			1	3	7	E		
1		9	7	3				2				C		G	



### SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino  
bureau QRCA3  
Montréal, Québec  
H3C 4W7

Téléphone Resto:  
(514) 395-0214  
seescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité générale:  
(514) 395-2299  
seescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité:  
(514) 602-6485

Télécopie :  
(514) 395-2248

Réseau d'entraide:  
(514) 302-2036

Notre site web:  
**seescq.com**

Responsables du  
Pamphlétaire:

Stephane Dias et  
Jimmy Ducharme

**N'hésitez pas à nous  
écrire pour nous  
partager  
commentaires, idées  
et articles!**